

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT

Laon, le 6 octobre 2022

Des difficultés d'approvisionnement en carburant sont apparues depuis quelques jours dans le département de l'Aisne.

Ces difficultés sont liées au blocage d'un des dépôts approvisionnant les Hauts-de-France en raison d'un mouvement social, mais résultent aussi d'un afflux massif des usagers de la route vers les stations-services, engendrant ainsi une consommation plus élevée qu'habituellement.

Afin d'éviter ces phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations services, Thomas Campeaux, préfet de l'Aisne, a décidé d'interdire par arrêté préfectoral la vente, l'achat et le transport de carburant dans tout récipient transportable manuellement de type jerrican ou bidon jusqu'au jeudi 13 octobre 2022 inclus.

La situation est suivie très étroitement par les services de l'État, en lien avec la préfecture de région, afin de rétablir une situation normale et d'approvisionner en carburant de manière prioritaire les secteurs et professions connaissant des tensions, notamment en mobilisant les autres dépôts de la région.

Le préfet de l'Aisne en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun et préconise un comportement citoyen pour assurer la satisfaction des besoins de tous.